



Achetez votre registre général de protection et de traitement des données personnelles au meilleur prix et complétez-le afin d'être en conformité avec la **règlementation Européenne sur la protection des données personnelles**. C'est le RGPD !

Le **Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)** est une directive essentielle pour toute entreprise traitant des données personnelles. Conformément à cette réglementation, la tenue d'un registre de traitement des données personnelles est une exigence légale pour toutes les organisations. C'est là que notre registre RGPD entre en jeu.

Pourquoi choisir notre Registre RGPD ?

- **Conformité totale avec le RGPD** : Notre registre est conçu spécifiquement pour vous aider à respecter pleinement les exigences du RGPD. Il couvre l'ensemble des opérations de traitement des données personnelles, ce qui vous permet de garantir la protection adéquate des données de vos clients et de vos salariés.
- **Nommez votre responsable** : Selon le RGPD, chaque entreprise doit désigner un responsable (personne physique ou morale) chargé de veiller à la conformité du traitement des données. Notre registre facilite cette tâche cruciale en vous guidant dans la désignation de la personne ou de l'entité adéquate.
- **Inclus : Données clients et salariés** : Notre registre prend en compte non seulement les données de vos clients, mais aussi celles de vos salariés. Il garantit que toutes les informations personnelles sont correctement gérées et protégées.
- **Évitez les sanctions financières** : Ne prenez pas le risque de non-conformité ! Les entreprises contrevenantes au RGPD peuvent être confrontées à des amendes administratives allant jusqu'à 4% de leur chiffre d'affaires. Avec notre registre, vous minimisez ces risques et protégez votre entreprise.



Mettez en place les bonnes pratiques en matière de protection des données dès aujourd'hui en investissant dans notre **Registre RGPD de traitement des données personnelles**. La conformité est essentielle pour gagner la confiance de vos clients, renforcer votre réputation et éviter les sanctions coûteuses.

Principes Clés du RGPD :

1.Consentement Clair et Informé : Le RGPD exige que les individus donnent leur consentement libre, spécifique, éclairé et univoque pour que leurs données personnelles soient traitées. Les entreprises ne peuvent plus présumer ce consentement.

2.Droits des Individus : Les citoyens de l'UE ont désormais des droits accrus sur leurs données personnelles, notamment le droit d'accéder à leurs données, de les corriger, de les supprimer et de s'opposer à leur traitement.

3.Responsabilité et Transparence : Les organisations sont tenues de mettre en place des pratiques de protection des données robustes, de nommer un délégué à la protection des données (DPO) lorsque nécessaire, et de notifier les violations de données personnelles dans un délai de 72 heures.

4.Portabilité des Données : Les individus ont le droit de demander la portabilité de leurs données personnelles, ce qui signifie qu'ils peuvent transférer leurs informations d'un service à un autre.

5.Sanctions : Les entreprises qui ne respectent pas le RGPD peuvent être passibles d'amendes pouvant atteindre 4% de leur chiffre d'affaires mondial annuel ou 20 millions d'euros, selon le montant le plus élevé.

? Restez en règle avec nos **registres sécurité pour locaux professionnels**, conçus pour répondre aux exigences de sécurité.